

Les éco-délégués



Les classes de collège élisent des éco-délégués pour participer activement à la mise en œuvre du développement durable dans leurs établissements. A travers ces élections et les projets écoresponsables menés toute l'année, les élèves deviennent acteurs à part entiers pour faire des établissements des espaces de biodiversité, à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique.

En bref, être un éco-délégué, ça veut dire quoi ?

Être éco-délégué chez soi et dans sa classe, c'est:

- Être un élève respectueux de l'environnement et montrer l'exemple.
- Sensibiliser ses camarades aux gestes du quotidien (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installer des poubelles de tri des déchets, etc.).
- Être une force de proposition (proposition d'initiatives et d'actions, comme les «marches vertes»).

Être éco-délégué dans son établissement, c'est:

- Porter des projets pour améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir des actions.
- Être ambassadeur auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs.
- Restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation.
- Transmettre des informations et des connaissances.